ROMS : LES CHIENS ABOIENT, LA CARABINE PASSE P.5

Gasprom : 15 ans de préfets teigneux P. 6

la lettre à LULU

2€

Sans la liberté de blabla, il n'est pas d'éloge blingbling — Irrégulomadaire satirique N° 64 - avril 2009

Temps de pas rôle
Votez andouille !

Les socialistes ayant chanté *La Marseillaise* à l'Assemblée pour protester contre leur temps de parole réduit, l'opposition nantaise a cherché comment rappeler à Ayrault qu'il n'y a pas que Paris dans la vie. À Nantes, où il est majoritaire, la minorité d'opposition se trouve maltraitée, JMA se montrant volontiers agacé, cassant, méprisant, ne supportant pas chez lui les mouvements d'humeur qu'il encourage pourtant dans l'hémicycle. Lors du conseil municipal de février, l'UMP a donc fait de l'obstruction systématique, prenant la parole juste pour alourdir les débats. Chaque intervenant lisait un préambule commun à tous les opposants, assez longuet, puisque l'exercice était de tenir longtemps, un petit bijou de langue de bois. Puis chacun y allait de son propre morceau de bravoure, brodant et détaillant. Ce qui a contribué à faire du conseil municipal un marathon courant de 9 h à 18 h 30. La lecture du programme télé aura permis d'avoir un alibi pour s'endormir. Puis Marie-Laure Le Pommellec a servi en long et en large la recette de crêpe à l'andouille, alors que la jeunette Laurence Garnier à glosé sur les usages de la serpillière comme s'il s'était agi d'un vrai sujet de délibération. Andouille, serpillière, pas sûr que personne ne se soit senti visé.

Coulage
Fuck ta Fnac

C'était une fin de manif qui n'avait pas envie de se finir comme ça. Et qui a vu naître une envie d'aller se promener dans la Fnac. Du coup voilà t-y pas que deux cents rigolos envahissent le temple de la marchandise d'un air goguenard en braillant : « *culture, gratuité !* ». Largement dépassés par l'invasion, mais placides, les vigiles maison laissent passer. Jusqu'à ce que les gros bras musclés de la police en civil (la BAC) se disent que là c'était du banditisme en bande, et qu'il devaient intervenir, fermant de force les grilles au nez de la fin du groupe des joyeux envahisseurs. Tant pis si les autres clients paniquent de cet enfermement. Mais trop de lurons et de luronnes dans les rayons, pas question de faire donner la troupe et de tirer au chasse-pot sur ces trublions. Il fallut laisser une brèche : une porte de côté pour évacuer tout le monde, bons clients et envahisseurs. Les portiques antivol ont bien clignoté un peu au passage, mais les gérants du magasin s'y sont résignés, la police saute-dessus ne pouvant pas s'affronter à une telle meute de trouble-fête consommatrice. Il a donc fallu se résoudre à laisser sortir tous ces partisans du pied de nez au sacro-saint chiffre d'affaire, mis en chute libre le temps de la fermeture sous protection policière. La FNAC, comme on sait, c'est le fameux agitateur culturel.

Gaulle nantaise
AYRAULT COULE UN BRONZE

Sarkozy s'arroge Jean Jaurès et Guy Môquet. Auxiette récupère Guichard. Ayrault s'y met en s'annexant De Gaulle. Avec une statue en bronze collée face aux communistes. Pour leur faire la nique.

Avec cette commande passée par la ville de Nantes d'un De Gaulle en pied et en bronze, Ayrault choisit l'option gaullage des statues à la noix et la fin de la chienlit. Nantes a mis quatre sculpteurs en compète. Cet été, De Gaulle devrait se tenir debout au bout du cours des 50 Otages. Grandeur nature. On se demande ce qu'il va foutre là, face au monument qui célèbre essentiellement des communistes, c'est-à-dire pas vraiment des copains du Grand Charles. Sollicitée par *Lulu*, la mairie a dépêché Yannick Guin, historien de service mais pas concerné par le projet, n'étant plus adjoint à la culture. Premier argument : c'est une demande des anciens combattants. Sûrement très anciens, puisqu'ils ont mis plus de soixante ans à trouver l'idée de demander une effigie de leur héros. Deuxième argument : après l'exécution du colonel Hotz en 1941, De Gaulle n'a pas totalement désavoué à la BBC le geste des résistants dont il ne sait pas qu'ils sont communistes. Pas totalement. Yannick Guin lui reconnaît une « *position nuancée* ». En fait, un réflexe corpo, De Gaulle dit que ce n'est juste pas le moment, ni la bonne manière, la guerre devant être réservée aux militaires : « *Si les Allemands ne voulaient pas recevoir la mort de nos mains, ils n'avaient qu'à rester chez eux. Mais il y a une tactique de guerre. La guerre doit être conduite par ceux qui en ont la charge... Actuellement, la consigne que je donne pour le territoire occupé, c'est de ne pas y tuer ouvertement d'Allemands* »*. Troisième argument : De Gaulle a fait Nantes « ville compagnon de la Libération », et sur les cinq villes distinguées, « *seule Paris a sa statue; Grenoble y réfléchit* ». Super, Nantes se place deuxième !

Est-ce suffisant pour honorer le Général ? On doit à cet archi conservateur quelques bons moments de bonheur : Sétif et ses 45 000 morts d'un massacre à l'automitrailleuse et au canon de marine, le tout ordonné par De Gaulle ; la Françafrique et ses réseaux Foccart, escamotant le poids de l'empire colonial pour lui substituer le néo colonialisme, le pillage généralisé des ressources et le soutien forcené aux dictatures les plus guillerettes. Sans parler de De Gaulle couvrant Papon après le massacre de quelques 200 Algériens lors de la nuit sanglante du 17 octobre 1961 à Paris, puis au métro Charonne en 62. Qu'un sang impur abreuve nos trottoirs. Parmi nos plus récents chefs d'états, c'est le plus meurtrier. Bref une « *certaine idée de la France* » à célébrer en bronze. Si Ayrault honore De Gaulle, c'est qu'il doit y avoir une certaine idée du bonhomme. Quelle directive a été donnée aux sculpteurs ? Quel De Gaulle retenir ? Celui de Londres, celui de Sétif, de la crispation sur l'empire colonial français ? « *C'est compliqué, l'histoire,* soupire Yannick Guin. *Pour le concours, rien n'est demandé. L'artiste est libre* ». Comme c'est une commande publique, une statue du Commandeur serait parfaite.

Robin Boulert

* *Cité par* La Bretagne dans la guerre, *d'Hervé Le Boterf, édition France-Empire.*

Lire aussi p.2 ▶

L'appel du 18

Marché au plus

▶ Suite de la page 1

Pour une certaine idée de De Gaulle, un appel d'offres avec une certaine idée des artistes. Une idée certainement à la con.

Ni fait ni à faire, l'appel d'offres pour la sculpture gaullienne. « *Très maladroit, pas adapté* », reconnaît Yannick Guin. Pour Aristide Briand, on n'avait pas eu recours à cette procédure bureaucratique. D'ailleurs, il y a un os, la date butoir ayant été repoussée de trois semaines. Entre temps, le plus notoire des candidats au De Gaulle a jeté l'éponge. Sélectionné parmi les quatre, Jean Cardot a pourtant des références : il a réalisé les bustes de Guichard à l'hôtel de Région et à Fontevraud, les statues de De Gaulle sur les Champs-Elysées et de Churchill devant le Petit Palais à Paname. Jean Cardot a envoyé paître les édiles nantais : « *C'est pas que j'ai pas envie de faire cette sculpture, au contraire. Mais le cahier des charges est invraisemblable. Je peux me permettre de refuser les conditions, pas les plus jeunes qui ont besoin de travailler. J'ai écrit une lettre en ce sens à la mairie le 11 février. On ne m'a pas répondu* », confie-t-il à Lulu. Avec des demandes comme l'« *indication des titres d'études et professionnels de l'un des cadres de l'entreprise et notamment des responsables des prestations de même nature que celle du marché* », l'appel d'offres restreint 0841A019 fait grincer. « *C'est un marché calqué sur une commande pour un chantier de travaux publics. Les conditions sont inacceptables. On demande au sculpteur des responsabilités qui dépassent ses compétences. Le bronze et le socle, c'est normal, mais la voirie autour ? L'artiste n'a pas les qualifications professionnelles. Et aucune compagnie d'assurance ne le couvrira pour ça. C'est un sujet récurrent sur lequel je me bats depuis des années* », précise Me Berheim, avocat de nombreux sculpteurs, dont Jean Cardot.

Version estivale

Pas de holà sur le bénévolat

Pour le Grand Charles nantais, l'enveloppe serait autour de 100 000 euros. Avec un hiatus, les candidats non retenus en sont pour leurs frais, même si on leur demande de produire des images en 3D et de passer une semaine à remplir le dossier administratif. Pas question de dédommagement comme dans les concours d'architecture. « *Dans le cadre du 1 % culturel, les défraiements vont de 1 500 à 3 000 euros pour les candidats selectionnés et finalement non retenus*, dit Pierre Garçon, sculpteur, membre du syndicat des artistes plasticiens CGT, et candidat non retenu au concours De Gaulle. *Dans le cas de cette commande, la loi ne le prévoit pas mais normalement les trois retenus non choisis devraient être défrayés 2 000 à 3 000 euros, pour les esquisses, devis, maquettes, programmation des réunions de chantiers et estimations de tous les coûts induits* ».

Autre surprise du futur marché : l'abandon des droits de reproduction pour les produits dérivés : « *Ce n'est pas le rôle d'une mairie de faire du fric sur un artiste,* ajoute Me Berheim. *Pour l'exploitation des cartes postales, l'enjeu financier est ridicule, mais sur le principe ce n'est pas normal. Quant aux réductions, format soldat de plomb ou 30 cm de haut, ce sont des œuvres à part entière que le sculpteur doit retravailler, adapter* ».

Mais d'ailleurs pourquoi avoir fait un concours ? Pour la statue d'Aristide Briand, il n'y en a pas eu. Pour les anneaux de Buren non plus. « *C'est un pouvoir discrétionnaire du maire* », dit Yannick Guin. Oui mais pourquoi discrétionner dans ce cas-là ? Euh ben là, pas de réponse. « *Le pouvoir discrétionnaire n'existe qu'en cas d'œuvre déjà existante, donc unique, mais pas pour un appel à projets. Et dès qu'il y a une commande de plus de 30 000 euros, il y a obligation de concurrence* », note Pierre Garçon.

Si vous voyez quelqu'un qui déboulonne le grand Charles, c'est sûrement un juge du tribunal administratif.

Jacques Chasse-Bandel

La bi fait le moine

Gros bide contre la crise

Contre la déroute économique, une seule parade : méditer. Début mars, le centre de communication de l'Ouest a dégainé un lama. Pas Serge ni le lama crachant à la gueule du capitaine Haddock. Non : un vrai, avec robe de bure bouddhiste. Lama Puntso apprend à gérer le stress.

Il faut se prosterner trois fois avant d'entrer dans un temple, pareil devant les replis du bide de Bouddha. On fera de même devant les actionnaires majoritaires. Qu'on se le dise : « *prière à sept branches* », « *accumulations de prosternations* » et de mantras et les « *trente-sept pratiques des bodhisattvas* » vont sauver le libéralisme en déroute.

Interviewé par le site « *L'arbre des refuges* », le lama explique : « *que ce soit une situation de souffrance ou de bonheur, la première chose à faire est [d']apprendre petit à petit à voir la situation comme des instructions de guide spirituel* ». Savoir dire dans sa tête, en tibétain : Putain, Bouddha, arrête tes conneries, tu m'as encore fait virer de ma boîte.

Bonnet d'Anne pour Tri Yann

Pwofitasyon bien ordonnée commence par soi-même, a bien compris Jean-Louis Jossic. Sur le dos d'Anne.

Anne, ma reine Anne, ne vois tu pas venir l'embrouille ? Te voilà vedette d'un opéra rock, grande fresque biniou rock romanesque flonflon symphonique créée début juillet au château. Dans son grand respect du grand duché d'antan, la mairie de Nantes verse une subvention de 30 000 euros à la société Babaïka productions qui crée ce show historico-celtico-variète juste après la sortie du disque. Une tournée de promo, en somme. L'Anne qui a régné devra renier les quatre vertus de son blason : « *Prudence, force, tempérance et justice* ».

À propos de justice, cela ne s'appelle pas un conflit d'intérêt quand l'élu chargé de la Culture à la bonne ville de Nantes ouvre tout grand, sans prudence, les portes du château à un spectacle auquel il fait bien plus que collaborer. Il n'y a pas plus de séparation des trois pouvoirs que des Tri Yann : ils cèdent à la force des deniers qui tapissent les douves des affaires locales, ouvrent des chausse-trappes aux folies pécuniaires et rentables, s'abandonnent à l'incompétence qui monte aux créneaux du bling-bling, condamne des myriades de talents et de créateurs reclus dans les oubliettes d'un prince Con-sort.

Un, deux, trois.

Ah oui, il manque juste la quatrième, la dernière des vertus bafouées : la tempérance, oubliée quand on a arrosé le contrat passé de la main gauche nantaise à la main droite triyannaise. Certainement une tournée des grands ducs.

Foutues en l'art

Fiasco in utero

L'œuvre d'art défie le temps, sauf quand elle n'a pas le temps. Une faillite peut tout fiche en l'air. Gérard Voisin, sculpteur dans les petits papiers de la mairie socialiste, réalise en 1989 un « *arbre de la liberté* », sculptant un tronc d'orme et ses deux branches, creusant le centre pour dégager un genre d'utérus en bois, placé devant l'école des Garennes, butte Sainte-Anne. « *La sculpture a disparu il y a sept ou huit ans,* confie Gérard Voisin. *Une boîte de Paris était chargée de suivre l'évolution du bois en posant des pastilles dedans, mais elle a fait faillite. On a eu peur que l'arbre tombe sur un enfant* ». L'arbre était atteint d'une maladie du bois, la graphiose. Les enfants, eux, vont bien. Le bois devait être recyclé pour donner naissance à d'autres sculptures, avait dit l'artiste en 2002. En fait, rien du tout. Le grand Y sexuel a été remisé dans un square peu fréquenté en contrebas. Depuis, le lierre l'envahit, assurant une disparition progressive qui ne manque pas de gueule. Le végétal s'empare à nouveau de ce qu'elle a laissé. L'arbre sec redevient feuillu, parasité. « *Je m'en fous. Il va pourrir* », dit Gérard Voisin. Le machin n'aura donc été en place que dix ans.

En compensation, la ville lui a commandé un bronze, placé à côté dans un bout de parc à côté du musée Jules Verne. Pourvu qu'il ne tombe pas sur les arpions d'un enfant.

Bouillabaise

Ticket top

À l'heure où les collectivités de Guadeloupe ont diminué de 20 % et 30 % leurs prix de transports urbains, Nantes augmente ses tarifs de 15 %. À partir du 1er juillet, le ticket de tram et de bus devient le plus cher de France, avec Lyon, Paris, et Marseille qui détenait jusqu'ici le pompon avec son ticket à 1,70 euro. Trop cher. Le président PS de la communauté urbaine marseillaise a décidé de redescendre son prix à 1,50 euro ce printemps. À Nantes, c'est pas la montée par l'avant, c'est la fuite en avant.

Bail bail

Ni choix ni loi pour les Chinois

Les Chinois sont bons à plumer. Quand ils nous envahissent, on leur doit bien ça. Exemple hôtelier.

Ces étudiants ne pigent que couic à l'embrouille où ils sont tombés. Pour venir faire des études en France et soigner leur employabilité future, leur visa exige une adresse sur place. À Nantes, l'IAE, l'institut d'administration des entreprises, fournit l'adresse d'Appart city*, une formule de résidence hôtel. Une partie de ces Chinois commence par un an d'apprentissage du français. Voilà donc une vingtaine d'étudiants à peine descendus d'un vol Pékin-Roissy, débarquant à Nantes les paupières encore pleines du décalage horaire. Puisqu'ils restent plusieurs mois, on leur consent une ristourne : 432 euros quand même au lieu de 540, le tarif plein pot. Non compris électricité et internet, soit 60 euros de plus par mois. Le petit déj' est à sept euros. Quand même.

Arrivés en septembre, ces jeunes Chinois découvrent que c'est un peu chérot, leur turne. Ils veulent déménager. La directrice de la résidence d'Appart city fait vite savoir qu'ils ont signé un contrat bien verrouillé et qu'il faut donc rester jusqu'à l'été. Là, regardez, c'est écrit en français, oui ou non ? Partir ? Impossible sans régler les mois de loyer qui restent dûs jusqu'à fin juin, puisque le contrat d'Appart city stipule que « *la résiliation pourra intervenir à l'initiative du preneur pour motif grave et légitime* ». Appart city précisera même le seul motif valable à ses yeux : « *Retour en Chine obligatoire cause visa non valide* ». Une clause parfaitement abusive : selon la loi sur les logements meublés, la restriction au motif grave et légitime ne peut être imposée au locataire. Seul le loueur doit trouver un tel cas de force majeure pour pouvoir mettre dehors son locataire. Le hic, c'est que ce contrat, une simple feuille recto, ne respecte pas la loi sur les locations meublées, qui prévoit que le locataire est libre de partir, avec un mois de préavis. Et pas question de réajustement du loyer au prix fort puisque ce n'est pas prévu dans le contrat. « *La loi permettant au locataire de partir à tout moment, on ne peut pas sanctionner financièrement ce choix* », explique Marie Hélène Texier, juriste de l'Adil 44**.

Chambre des dépités

Deux étudiants décident de quitter ces chambres de luxe. La directrice de l'hôtel leur envoie une lettre menaçante : « *Vous ne pouvez pas libérer ces appartements. Je vous conseille de ne pas louer d'autre appartement ailleurs, car vous allez être très embêtés* ». Il faudra l'appui de militants du DAL pour permettre leur départ, moyennant le règlement du mois de préavis légal. Mais Appart city retient la caution, 427 euros par tête. Argument de l'hôtelier : on avait fait un prix s'il restaient neuf mois. Avec un ou deux mois de séjour, on revient au tarif plein. Ce serait même écrit en tout petit sur les « *conditions générales de vente* » fournies avec le contrat. Ce qui ne vaudrait que si les étudiants ont signé ces documents. Et s'ils les ont compris. Devant un juge, ça pourrait relever de l'abus de faiblesse, cette clause qu'Appart City n'a pas voulu montrer à *Lulu*, se contentant de répéter que ces Chinois doivent des ronds à l'hôtel, près de 200 euros pour l'un, 320 pour l'autre, arrivée avant. « *Un dossier très simple* », dit-on chez Menguy investissements. Les arguments varient pourtant suivant les jours et les interlocuteurs : ça ne rentrerait pas dans le cadre de la loi sur les logements meublés ; le séjour est trop court ; ce ne peut pas être considéré comme la résidence principale de « *ces étudiants qui sont domiciliés chez leurs parents* » ; ce n'est pas une location classique mais une sous-location, le proprio étant l'investisseur qui achète la chambre en paquet défiscalisé et loue nu à Appart City qui meuble et sous loue. « *L'argument de la résidence principale en Chine chez les parents est risible* », relève l'Adil. Une jurisprudence toute fraîche de la cour de cassation explique d'ailleurs noir sur blanc que la résidence d'un étudiant, c'est là où il réside toute la semaine, pas là où il peut aller le week-end chez papa maman. « *On va les rembourser s'ils nous règlent ce qu'ils nous doivent. On fera la compensation comme c'est souvent le cas* », dit le directeur général Alain Audrain. Ne dites pas que c'est du chantage, c'est du pur commerce. À l'IAE, qui a pourtant fourni cette adresse, on n'est au courant de rien : « *On va revoir ça pour l'année prochaine, s'il y a des problèmes* », lâche Laurence Cosson, chargée du centre du management international franco-chinois. Question économie et gestion, matières qu'ils viennent étudier à Nantes, ces Chinois ont été à bonne école. L'hôtel leur a fait les travaux dirigés. Dirigés contre eux, en fait.

Bruce Litige

* *Appart city, une quarantaine de ces résidences en France, c'est le groupe Menguy investissements, basé à Nantes. Trois « hôtels » nantais, près de la cité des congrès, des places Viarme et Sanitat. Soit 269 piaules, studios ou T2 avec wifi, écran plat et chaînes câblées. De l'immobilier de rapport pour investisseurs, retraités friqués bénéficiant d'avantages d'impôts et du* « statut fiscal du loueur de meublé qui leur permet de percevoir des revenus locatifs nets d'impôt ».

** *Adil, association départementale d'information sur le logement. www.adil44.fr*

Compète

Si mille cons pètent ensemble

700 000 euros pour une campagne de com' obsolète dès le départ. L'emploi au bout du slogan ? On fera comme si de rien n'était en réinstaurant le retour du stage parking.

Lancé l'été dernier, l'optimisme du programme « *6 000 compétences* » s'est fait salement rattraper par la crise de l'économie réelle, comme on dit quand on passe en rattrapage. Du coup, il n'est plus trop question de draguer de nouveaux prolos pour les belles usines du coin. Le premier esprit de cette campagne lancée par la Région et l'État, c'était de séduire des ouvriers qualifiés. Paraît qu'on en manquait. La première mouture du plan identifie quatorze métiers industriels qui devaient recruter à fond : ajusteurs, monteurs, chaudronniers, soudeurs, peintres et autres... En jargon de technocrate régional, ça s'appelle des « *macro métiers en tension* ». Tout ça sorti du chapeau d'une étude du cabinet de consultants nantais Bernard Brunhes. Le diagnostic a enfilé des évidences, genre « *se mettre dans une dimension collective et mieux coordonner les efforts et les moyens* », préconisant sous la rubrique « *environnement favorable à l'emploi* » des mesures chocs : taxis pour les chômeurs et réservation de places de camping pour les embauchés ! Le genre de conseil qui vaut bien 200 000 euros.

Le but, « *apporter aux entreprises un appui à la structuration de leur gestion des ressources humaines et de leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* ». Prévisionnel mon cul.

La conjoncture a montré ses fesses à ce beau programme censé adapter les formations des jeunes et des réinsérables aux besoins de l'industrie régionale.

Le préfet a été un peu secoué à l'annonce des 450 caoutchouteurs maison et intérimaires mis sur le carreau par Trelleborg, équipementier auto à Carquefou, jusqu'alors second employeur dans l'agglo, après Airbus. Depuis, les dégâts s'accumulent : chômage partiel aux chantiers navals STX, chez Toyota, chez Waterman, licenciements chez Manitou, MHS Electronics. Plus question d'embauches par milliers, mais la campagne de com' n'a pas bougé d'un iota. On ne change pas un budget de 700 000 euros qui gagne et qui a su jouer sur les mots entre « *heure de pointe* » et « *métier de pointe* » , entre « *main d'œuvre* » et « *chef d'œuvre* », et entre « *ligne de production* » et « *ligne de vie* ». Trop mieux ! Le préfet a promis de faciliter l'accès au DIF, droit individuel de formation, mais rien de nouveau, ça existait déjà. À l'automne, les besoins évalués ont pourtant été réduits de 6 000 à 4 000, mais on ne sait plus si on doit parler de postes, d'embauches ou juste de reconversions. Voire de stages d'attente pour les condamnés au chômage partiel. « *Quel que soit le nombre de postes à pourvoir, la question n'est pas là. Les situations se dégradent très vite, le moral des gens encore plus. Il faut mobiliser des moyens, stimuler toutes les actions utiles. Personne ne sait quand, mais un jour ça va repartir* », dit Joël Batteux, vice-président de la région. Il est donc urgent de s'agiter. « *La région prend aujourd'hui des mesures exceptionnelles, hors de ses compétences* », dit Jacques Auxiette au risque de nier sa com' des compétences par paquet de six mille. Au risque de ne garder que les pétences.

Port d'argument prohibé

Les quais sont pleins d'urgentistes menteurs

L'urgence a attendu plus de vingt ans, la voilà carrément périmée. Et du coup, le projet d'extension portuaire à Donges-Est est enterré. C'est l'affaire des quais jamais nés. Des années que les dirigeants du port mentaient comme des arracheurs de dents. C'est fini. Alors président du nouveau conseil de surveillance, Pierre Guénant les a désavoués : « *Donges-Est est un enjeu de cadre de vie pour la métropole. Mais pour le grand port maritime, ce n'est pas un enjeu, ce n'est pas une priorité dans la mesure où nous disposerons de surfaces situées plus près de la mer* »*. Pendant plus d'une vingtaine d'années, on a entendu qu'il fallait privilégier les hommes et l'économie, pas les petits oiseaux et leurs nids. Les objectifs et justifications de l'extension ont changé plus d'une fois d'objectif et d'affectation présumée (divers terminaux, agro-alimentaire, conteneurs, toujours présentés comme saturés à court terme...), on a entendu dire que c'était là et nulle part ailleurs, urgent, prioritaire. Et que sans cette extension, le port était foutu, déjà au bord de l'asphyxie. Finalement, il semble que le port avait de la ressource et qu'on nous a vendu des lubies pour des certitudes. Comme quoi, l'indispensable est parfois juste pas pensable.

* *Ouest-France*, 9 janvier 2009

Main leste

Doigt dans ses bottes

Un métier pas facile. Instit ? Non. Policier évacuateur.

Instituteur, il était le 11 juin 2008 à l'inspection académique, quand les CRS ont tenté de vider des locaux quelque trois centaines d'enseignants, parents d'élèves et quelques enfants, venus protester contre le projet Darcos. 60 % des écoles de Loire-Inférieure sont alors mobilisées contre Darcos. Bon enfant, pacifique, en sandalettes et robes d'été, avec une bande de musiciens, la manif scande « *Le service public, avec nous !* » quand arrivent les CRS, conviés par l'inspecteur d'académie pour évacuer ces trublions.

Il est là, dans le tribunal, poursuivi pour rebellion. Là pour revoir la vidéo de l'évacuation musclée. Un film réalisé par les CRS — c'est la procédure — mais curieusement avec des coupes à des moments cruciaux. L'art de l'ellipse, sans doute. Ou la peur de lasser les juges. Le film est réduit à six minutes, alors qu'évacuation et bousculades durent une heure. L'extrait ne montre pas comment le policier aurait été blessé, mais montre parfaitement la gifle faite tout à la main par le CRS. La preuve par l'arrêt sur image n'empêche pas le flic de nier son geste.

Pour le procès, il y a du monde dehors, et dedans un carton plein de 28 090 signatures de soutien. À la barre, des manifestants témoignent des pratiques des agents de l'ordre et du refoulement, les saisissant par la nuque ou à la gorge en exerçant une forte pression, donnant un coup de poing à un barbu, un coup dans les côtes à un rasé, refoulant sans ménagement les gens dans les escaliers. La routine, quoi. « *On nous a forcés à reculer sans que ce soit physiquement possible* », dit un autre instit. Aux premiers rangs de la masse humaine qui s'oppose, Sami Benméziane se fait gifler par un des flics qui l'alpague par le col de son T.shirt rouge, jusqu'à le déchirer. La couleur a du énerver les videurs en bleu. Pour se dégager, l'instit fait des mouvements de bras. Dans la bousculade, il saisit la main du flic, qui dira avoir l'auriculaire amoché. Il est là, à l'audience, tout en uniforme, tout en muscles, arborant ses 206 jours d'arrêt de travail et une intervention de chirurgie qui serviront à évaluer le montant du préjudice corporel réclamé. L'instit doit déjà verser 2 000 euros, en attendant une expertise évaluant plus précisément les dommages et intérêts. « *S'il doit indemniser sept mois de salaire TTC et un préjudice d'agrément, ça peut vite chiffrer à 20 000 ou 25 000 euros !* », a dit M[e] Marteret , l'avocat de l'instit. En attendant, on touche du doigt les dangers du job. « *C'est pas un métier facile,* dit l'avocat du flic. *Un métier qui renvoie une image lourde, l'image d'un tortionnaire qui fait un sale boulot et qui parfois le fait salement* (sic) ». Tout le monde pense que l'instit va être relaxé. Le procureur réclame deux mois avec sursis et 600 euros d'amende. Le jugement sera un peu plus léger : 500 euros avec sursis, sans incription au casier judiciaire, mais affirme quand même la condamnation de l'instit. Selon le syndicat de police Alliance, si un manifestant avait été blessé par un CRS, les juges auraient cogné plus fort. Pas sûr que l'avis soit partagé par le lycéen nantais blessé à l'œil lors des manifestations anti-CPE et qui attend toujours que sa plainte aboutisse... Regrettant une peine trop légère, Alliance s'est déclaré « *proprement scandalisé* ». Ce « *proprement* » tente sûrement de contrer l'image du sale boulot.

Girouette

Madame 180 degrés

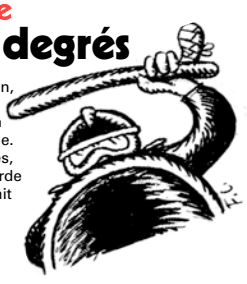

Conseillère municipale d'opposition, du parti radical valoisien, à Saint-Herblain, Emilia Neto avait voté un vœu en soutien à Sami Benméziane. Finalement, le lendemain du procès, elle retire sa signature et paf, accorde son soutien au CRS qui se serait fait retourner le petit doigt en même temps que l'élue a retourné son petit soutien.

Pulsions d'expulsions

Les chiens aboient, la carabine passe

Ambiance nettoyage ethnique à Doulon. Avec une hot line pour détecter et alerter les autorités dès que l'ombre d'un soupçon de Rom déboule dans le paysage.

« *Nuisibles* ». Quand le mot est sorti, personne n'a bronché. Pas même les élus d'une grande ville socialiste de l'Ouest de la France d'aujourd'hui où que bon vivre il fait. « *Nuisibles* » : le mot est lourd de sens. Il renvoie à une animalité qui fait peur. Bestioles dangereuses. Qu'on est autorisé à tuer. Question de rééquilibrage d'environnement. Le mot a été prononcé lors d'une réunion de quartier à Doulon, pour désigner les Roms, puisque c'était le thème unique de cette réunion publique de bons citoyens en septembre, comme les deux autres qui ont suivi en janvier et mars. Des assemblées suintantes de fantasmes encouragés par les élus, l'adjointe du quartier et à la démocratie locale Catherine Touchefeu, l'ancien flic devenu élu sécu Gilles Nicolas, aux côtés de la députée Marie-Françoise Clergeau qui ne disait mot. Consentante, donc.

Dans ce quartier, une vingtaine de familles roms ont été expulsées en juillet. Les riverains craignent qu'« *ils* » ne reviennent, protestent contre les associations qui les soutiennent. Forcément, ça retarde le nettoyage.

Catherine Touchefeu : « *On fait des expulsions automatiques, parce que c'est pas facile à vivre sur le quartier. Rassurez-vous, tous les occupants vont être expulsés* ». Louis Souchal, Monsieur action sociale à la mairie : « *Les expulsions auront lieu. Pas de faiblesse, pas d'hésitation !* ». D'autant que le 31 décembre, la police a survolé la zone en hélicoptère en réalisant quantité de photos, « *pour anticiper, leur coller la pression, pas les lâcher (...) Il y a eu deux charters, l'un mardi, l'autre mercredi prochain,* dit Gilles Nicolas. *À vous de nous dire où il y a d'autres terrains susceptibles d'accueillir les Roms* ». L'élu flicard insiste sur le numéro de bigophone municipal au service de la délation-prévention : « *Il y a un enregistreur, n'hésitez pas. C'est pas un numéro d'action immédiate, mais ça nous permet d'être au courant de la présence des Roms* ».

En espérant que « *le flux va se tarir* », on attend beaucoup de la « *sécurisation* » des terrains. Comprendre : barrer la route aux caravanes. Technique préventive : passer un tracteur pour labourer les terrains en friche. Un riverain s'alarme : « *C'est sec, on est très inquiets* ». Pas de problème, le tracteur laboureur municipal repassera. La litanie des trouilles égrène son acte d'accusation : « *Ils font la vaisselle dans le fossé. Ils crament des ordinateurs. La balade dans le quartier, c'est plus possible. Mes filles ne vont plus à l'arrêt de bus: " ils " montent les premiers !* ». Et après l'heure de fermeture, la déchetterie devient « *une ruche* ». Toujours ces images d'animalité, de prolifération, de rhétorique de la peste. Un type a une solution : « *il faudrait mettre un chien, mais un qui n'aurait pas mangé depuis quinze jours* ». Aucun élu n'aboie. Ils ont dû manger avant de venir.

Gilles Nicolas y va de sa blague : « *Avant Noël, la police a arrêté une voiture où ils étaient sept : trois Roumains et quatre moutons* ». Des animaux, on vous dit. Avec toute cette verve éradicatrice, on se sent à l'aise pour discuter dans les rangs de l'assemblée. « *De toutes façons, moi, j'ai mon fusil sous le lit* », dit un jeune homme, la trentaine. « *Moi j'en ai deux, mais avec mon mari, on les a pas encore sortis* », rétorque sa voisine, genre mémé flingueuse. La réunion suivante, pratiquement toutes les familles Roms ont été contraintes d'émigrer plus loin, à Chantenay, à Rezé. Sauf quelques caravanes sur un terrain privé d'une entreprise de froid. Problème, la ville ne peut pas les virer, ni se substituer au proprio qui ne voit rien à redire. Reste le zèle communal pour rassurer l'électorat : « *On lui envoie un courrier pour inciter à faire une demande d'expulsion* ». La salle s'agace : « *Alors ceux qui provoquent les nuisances, c'est pas eux qui payent les frais ! Ils viennent chez nous, ils violent nos terrains, et nos impôts servent à ça* ». Un autre Dupont-Lajoie : « *Et ceux qui partent, est-ce qu'on les suit ?* ». L'élu du quartier a la parade : « *Les opérations de surveillage* » (sic), et « *ne pas hésiter à signaler à la police nationale* ». Pas loin de l'encouragement à une milice de riverains. « *Si vous en détectez, on enverra quelqu'un* ». La simple existence de ces citoyens européens vire au délit. « *Moi dans ces cas-là, je prends ma carabine* », lâche un joyeux luron dans la salle. Aucun élu ne rappelle le droit, le bon sens, la tolérance, la République. Non. Les Roms sont des gênes, des suspects, voire des proies. Digne élue de la patrie des droits du lapin, Catherine Touchefeu rappelle que les seuls à avoir « *mouillé la chemise pour les faire partir* », c'est bien la mairie. C'était son spot de pub après les infos.

Esméralda Naïd

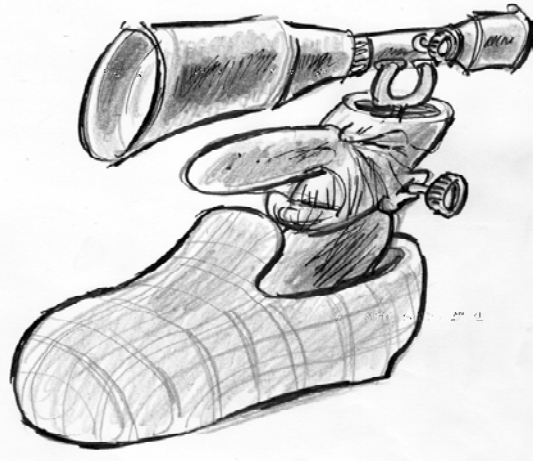

Quoi d'keuf, docteur?

Le stéthoscope inquisiteur

Contre la grippe fantôme qui grippe les finances publiques, la Ville de Nantes est tout à traque.

Le député-maire de Nantes pourrait faire un excellent ministre d'ouverture dans le gouvernement sarkozyste. D'ouverture des portes des malades pour traquer tire-au-flanc, simulateurs et fainéants. Un simple arrêt maladie à la mairie de Nantes suffit à entrer dans la catagéorie des tous suspects, sauf ceux qui ont un bon alibi. Tous suspects ? C'est déjà vrai dans la France de Sarkozy, pourquoi pas dans l'administration municipale nantaise ? Quelques caisses de sécu expérimentent le contrôle à domicile des salariés en arrêt maladie, histoire de sucrer les indemnités de ceux qui abuseraient. Sous prétexte de contrôler ses employés, entretenir l'ordre et les finances publiques, la Mairie fait contrôler ses agents malades par une entreprise privée basée à Saint-Etienne : Medicat Partner, un des leaders sur le marché juteux de la contre visite par surprise, traque patentée des fraudeurs et malades imaginaires. Cette boîte n'affiche qu'un partenaire sur son site, une société de détectives privés. On sait où on est.

Comme quoi, l'imprégnation des valeurs libérales (ou ici de médecine libérale) est une vertu qui honore la municipalité, en prise avec la modernité, la baisse des coûts et le management participatif. Du fond de ton pieu, participe au redressement des finances publiques et à la lutte contre le lâche absentéisme qui gangrène le service public ! Lève-toi, tousse, et rejoins ton poste.

Pour cette besogne de flic à stéthoscope, Medicat Partner requiert des généralistes nantais. En dehors des heures d'ouverture de leur cabinet, ces toubibs font des ménages. Ce qui coûte à chaque fois à la ville 108 euros hors taxes le déplacement, plus les frais kilométriques. Les toubibs sont là pour mettre la pression sur les employés dans leur lit, et pour débiner les diagnostics de leur collègues médecins traitants, vils complices de ces salopiots en pyjama, assis sur des bouillottes froides.

Ce qui risque de se passer : inquiets d'être suspectés, les agents municipaux grippés vont rester au boulot et à force de cracher, tousser, postillonner, ils vont bien contaminer tous leurs collègues. L'état civil ? Trois quintes de toux sur votre gauche, le couloir en face, et le premier évanouissement à droite, vous y êtes.

Patrick Patraque

Mise à jour

Les absents ont toujours temps

Un mot des parents ne sert à rien. Agent municipal à Nantes, on peut prendre des congés, mais strictement codifiés. Le barème vient de sortir. S'il se marie, ou se pacse, l'agent a droit à huit jours de congé. S'il meurt, rien. C'est dur, mais c'est le règlement. Si son conjoint calanche, cinq jours. S'il chope une maladie grave, pareil. Mais rien n'est prévu si ses grands parents se marient, ou s'ils ont une maladie grave. C'est comme ça.

Modernité oblige, le barème des congés exceptionnels tient compte des familles recomposées. Si les enfants du conjoint de l'agent se marient, trois jours. S'ils clabotent, idem. Et si son gendre ou sa belle-fille se marient, pas une heure d'absence ; mais s'ils meurent, une journée. Allez comprendre. Il y a même une catégorie « *heure de grossesse* », réduc de travail dans la limite d'une heure par jour. Les agents qui seraient par ailleurs élus quelque part ont droit à 18 jours de formation par mandat.

Pour la rentrée des classes, pas plus de deux heures, et attention, jusqu'à la 6e. Pour garder les gniards (jusqu'à seize balais et avec certif du toubib), 12 jours fractionnés, ou quinze consécutifs. Un déménagement, un jour. Pour donner son sang, ça dépend, si on donne que son plasma, c'est la demi-journée. Si c'est une cytaphérèse, c'est à dire qu'on donne les cellules souches coincées entre le plasma et les globules rouges, là, c'est juste le temps du don, retour vite fait au boulot. Juste de quoi se faire du mauvais sang.

Affaires étrangères

Gasprom: les préfets à l'assaut de l'asso

Quand on défend les sans-papiers, faut pas s'attendre à être dans les petit papiers de la préfecture. Rumeurs, intimidations, poursuites, condamnations, l'État a déjà tout fait au Gasprom.

La récente guéguerre administrative contre l'association d'aide aux étrangers n'est qu'un running gag du pouvoir. Pas la première fois qu'un préfet cherche à déstabiliser, décrédibiliser voire à faire condamner le Gasprom, coupable de générosité gênante envers les pas de chez nous. De peu recommandable à condamnable, il n'y a qu'un pas. De chez nous.

« *Les attaques sont toujours venues de l'État. Jamais de la mairie de Nantes ni directement du Département même quand c'était de droite* », note un des anciens militants, plus de trente ans au Gasprom. Dès 1969, la première mouture du futur Gasprom* se heurte à l'administration, le préfet refusant « *une autorisation, nécessaire jusqu'en 1981 en tant qu'organisation étrangère* » *. Le Gasprom naît en 1971 assurant tant la représentation de ces migrants auprès des collectivités publiques que leur formation, de l'alphabétisation aux pratiques citoyennes.

Embrouilles à répétition

En 1994, le collectif nantais Solidarité égalités libertés, auquel le Gasprom participe, diffuse un tract sur les centres de rétention, intitulé « *ça n'est pas encore des camps, mais ça commence à y ressembler* ». La justice pense pouvoir poursuivre pour diffamation publique envers la police, mais le temps des auditions et des instructions, Pasqua n'est plus à l'Intérieur, et les poursuites font flop. Le Département prend juste le train en route et coupe ses subventions. Dans la droite ligne de cette attaque, le préfet demande un audit sur l'utilisation des subventions nationales du fonds d'action sociale (FAS). Le préfet avance que l'argent public servirait à payer les avocats des sans-papiers (on dit « *clandestins* » en langage préfectoral). Raté. Le rapport

des inspecteurs du FAS ne trouve rien à redire. La comptabilité est archi bien tenue. Sans salarié et avec près de 40 % d'autofinancement, fourni par quelque deux centaines d'adhérents, impossible de trouver des poux dans la tête de l'asso. Fumasse, le préfet conteste l'audit, en exige un nouveau plus conforme à ses attentes. Au FAS, on apprécie peu cette mise en cause de son inspection. Le chef de service du contrôle financier déboule de Paris, et le second audit blanchit à nouveau le Gasprom de ces insinuations oiseuses.

PV télécommandé

Dans ces mêmes années, la préfecture tente un coup d'intox avec *Ouest-France*, refilant discrètement au directeur départemental du journal une copie d'un PV d'audition de police. La déposition de cet immigré doit faire croire que le Gasprom est complice voire à l'initiative d'une véritable filière d'immigration clandestine. La rédaction oriente donc un article sur la véracité des domiciliations. Dans le couloir du journal, on recommande au journaliste d'oublier d'où vient le PV télécommandé. La manœuvre échoue, l'article versant même le témoignage d'un ponte parisien de la Croix-rouge internationale attestant que le Gasprom s'en tient strictement au légal. Voire que sans l'asso, la loi serait bafouée avec des sans-papiers incapables de remplir l'obligation préalable à leur éventuelle régularisation. L'asso ne fait que garantir l'accès à un droit républicain. Mais à ce moment-là, il y a pas mal de demandes d'asile émanant de Roumain-e-s et la préfecture veut y mettre le holà. Via ses mises en causes, les droits de solidarité, d'hospitalité, sont aussi en permanence combattus.

Le but de toutes ces manipes : déstabiliser le Gasprom, le couper de ses appuis en le rendant indéfendable, saper le moral des militant-e-s, les intimider. Et laisser la France virer ces malpropres. Qu'un sans-papier impur abreuve nos administrations.

L'ère du mauvais procès

Nouvelle alerte avec une petite escroquerie montée par un Camerounais. Aidé par le Gasprom pour obtenir sa carte de séjour, il s'est impliqué en retour dans la structure. Le type fait de la retape dans les files d'attente des permanences, propose au café d'à côté de traiter au mieux les dossiers, moyennant bakchich ou prestation sexuelle. Hormis le résultat calamiteux, c'est de l'extorsion de fonds et de l'usage de faux, l'escroc s'étant fait un bulletin factice de salaire de conseiller juridique du Gasprom. Qui porte plainte. Dame justice en profitera pour cibler le président du Gasprom qui a donné son adresse à l'escroc. C'est un « *faux certificat d'hébergement émis délibérément en vue d'obtenir de manière indue des documents administratifs* », accuse la justice qui, après appel, condamne le président de l'époque à un mois de taule avec sursis et sa femme à 3 000 F d'amende. Depuis, la présidence du Gasprom s'est faite collective, avec une dizaine de coprésidents mandatés successivement, au coup par coup. Ce qui instaure une responsabilité collective, évite les questions d'égo et la sur-représentation d'un seul porte-parole. Parfaitement légale, la formule a été adoptée malgré les objections des fonctionnaires, et depuis été imitée au plan national par la fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (Fasti).

L'inventaire à la préfet

Routine des offensives : la police y va de convocations régulières, prétextant un jour une incitation

aux mariages blancs, plus tard une rumeur de Roumains vendant des enfants, un trafic de drogue, ou suggérant une complicité de fraude dans les trains ou les trams, les amendes revenant au local du Gasprom, où sont domiciliés ceux qui voyagent sans ticket. Autant de poursuites qui seront pourtant abandonnées en route. En 2003, nouvelle insinuation avec une enquête de justice sur la complicité de proxénétisme ciblant des associations qui aideraient des prostituées de filières louches. L'accusation est relayée par *Le Figaro*. La police nantaise soupçonne de prostitution des Ghanéennes qui pour leur démarches se sont domiciliées au Gasprom. La qualification des faits sonne ronflant : « *complicité de proxénétisme aggravé* ». Les associations féministes ne tombent pas dans le panneau et gardent leur appui entier au Gasprom, pour qui il est hors de question de fliquer ceux qui passent aux permanences.

La dernière en date de ces attaques est dans la droite ligne des précédentes. Ça se joue sur un agrément qui n'existe que depuis 2003. Il est accordé à titre transitoire, avec reconduction tacite. C'est un peu flou, mais il n'y a pas de problème. Jusqu'à l'été dernier, ou réapparaissent les soupçons à peine voilés de filières mafieuses, voire de réseau tchétchène. La préfecture suspend l'agrément qui permet au Gasprom de domicilier les Roms, les demandeurs d'asile et tous les sans-papiers qui veulent ainsi lancer leurs demandes de paperasse, recevoir leur courrier. Le retrait de cet agrément empêche l'accès au droit. L'administration fait le mort, laisse traîner, reporte les demandes d'entrevues et, quand elles ont lieu, n'apporte aucune réponse. Les évolutions ne sont apprises que par la presse locale. La guerre des nerfs est ouverte. En grec, le nerf, c'est un lien. Mais bon, c'est des étrangers, les Grecs. Qu'ils aillent se faire voir.

Ali Mentation

* *alias groupement accueil solidarité et promotion des travailleurs immigrés*

** Nantais venus d'ailleurs, *collectif, PUR éditions, 2007*

Le Gasprom a ses souteneurs

À Nantes, le soutien a toujours été constant, et large, de la part des associations classiques, type MRAP ou LDH, la CIMADE plus récemment, mais aussi les catholiques progressistes, l'ensemble des syndicats, des féministes, des mouvements du cadre de vie implantés en quartiers populaires. Un appui certain qui permet de mobiliser en février une soixantaine de militants et 36 associations en urgence pour soutenir le Gasprom.

Mareschal ha dichal

Welcome in Oh-la-la-land

Le catalogue notoriété-hiver vient de sortir. Avant, personne ne connaissaît la Loire-Inférieure. Rien ne sera plus jamais comme avant.

Si vous dites : « *Oh la la* », faites gaffe qu'il n'y ait pas d'avocats autour. Ils pourraient vous coller un procès pour utilisation sans royalties d'une expression désormais enregistrée et protégée. L.A., pas pour Los Angeles mais bel et bien pour Loire-Atlantique, anciennement inférieure. Vu que les chapeaux ronds, ça faisait ringard, Patrick Mareschal, le président du conseil général, a subtilement fait rajouter dans les lettres des jolis triskells en motif de papier peint, pour qu'on sache bien qu'on est en Bretagne. La mise au point de cette « *marque-signature* » a coûté 54 000 euros au comité départemental du tourisme. Qu'importe qu'*Oh la la* soit déjà le nom d'une radio à Amsterdam, et qu'*Ouh la la* soit le nom d'une agence de production audiovisuelle nantaise (qui accessoirement a déjà travaillé avec le département). Qu'importe qu'*Oh la la* ait déjà servi pour vanter et vendre des bagnoles françaises en Angleterre ou des tracteurs Renault en Arabie Saoudite.

L'agence de com' géniale et nantaise Moswo explique aux ignares que son œuvre « *évoque à la fois l'enthousiasme et l'étonnement des visiteurs. Cette marque signature s'imposait de fait pour promouvoir la destination* ». C'est vrai, ça s'imposait. On a ainsi évité, « *Loire-Atlantique terre de contrastes* » (pas assez trasté), « *terre de cons tristes* » (trop almanach Vermot), « *Loire-Atlantique, le L.A.bel* » (trop organisme de contrôle), « *Tra La L.A.* » (trop olé olé) « *LA-bas si j'y suis* » (déjà pris) , « *Tope-L.A. !* » (trop marchand de bestiau), « *Esprit de la relance touristique, es-tu L.A. ?* » (trop mercantile) ou « *Halte-L.A. !* » (trop police des frontières). Mais foin de digression, écoutons les communiquants : « *Le "la" d'OH LA L.A.! fait écho au "la" présent dans le logotype du conseil général 44 et résonne avec celui de Lila (marque de transport du conseil général également créée précédemment par notre agence). OH LA L.A.! s'inscrit donc en cohérence avec les actions du conseil général* ». L'objectif, « *remédier à l'absence de notoriété* » est déjà atteint avant qu'on ait commencé à se servir de cette « *marque touristique forte* » qui doit servir jusqu'en 2013. Pour installer la marque, un fier programme prévoit de craquer entre 330 000 et 1,2 million d'euros hors taxes, avec l'ouverture d'une boutique dans le centre de Nantes ou tous les produits et dépliants seront loire-inférioriosés. Très utile pour rappeler aux péquenots que nous sommes, et qui l'auraient oublié, qu'ils habitent bien à Oh la la-land.

Dans le concert des nations, c'est le département qui donne le la. Ah ah ah*.

**Ce « Ah ah ah » a été déposé par Lulu à l'Intitutut national de la propriété interjectuelle.*

Lutte de classes

Du sang, de la chique et du molard !

Le collège Guist'hau a cramé, et les z'ados ont été dispatchés dans d'autres établissements : les collèges Noë-Lambert, Libertaire Rutigliano et La Colinière, forcément plus popu que le très huppé Guist'hau. L'UMP François Pinte s'en est ému. C'est dire si l'affaire est d'importance. Deux mois après l'incendie, on rapatrie les chers petits dans leur quartier. Le principal adjoint positive à mort l'expérience : « *Nos élèves issus de milieu plutôt favorisés ont retrouvé des collèges qui avaient une étiquette. Cela a cassé des préjugés : de milieu aisé ou défavorisé, les élèves ont compris qu'ils étaient avant tout des enfants* », dit Christophe Tellier. Avec ce qu'il faut de condescendance politiquement correcte, Cindy lâche : « *On était attachés aux gens là-bas* »*. Oubliés les *a priori*, quand la presse locale interroge un élève de sixième déménagé dans les quartiers où même papa ne va pas avec son 4x4 : « *Il paraît que c'est un peu chaud, là-bas* »**. Un autre ajoute : « *Et nous les petits bourges de Nantes, on va se faire taper nos Ipods* ». De fait ce n'est pas la grande fraternité : « *Mes enfants se font insulter, traiter de petits bourgeois et il y a des bagarres* », témoigne un maman éplorée***. En retour, les gamins de la haute ont craché sur les élèves des bas quartiers, quand le car les ramenait le soir. À Rutigliano, le principal a séparé les gamins au réfectoire. Horaires aménagés pour les ptits bourges. Apartheid cantinier. Sujet de rédaction : « *La lutte des classes s'est glissée dans la cours de récré ; décrivez* ».

* *Presse-Océan*, 14 mars 2009

** *Ouest-France*, 24 janvier 2009

****Presse-Océan*, 3 février 2009

Batz attacks

Libération de la poche : revanche au tribunal

Les locataires du blockhaus de Batz s'exaspèrent contre un citoyen qui les empêche d'exercer en paix leur petite célébration de la guerre. Les frères Brauer* font commerce de l'exhibition de mannequins en uniforme guerriers, d'armement de l'Occupation, et de breloques d'époque, le tout présentés dans du béton d'époque. Luc et Marc Brauer ont porté plainte pour diffamation publique contre Christian Brétécher, ancien élu à Batz-sur-Mer, qui a toujours trouvé douteux ce culte de la chose militaire vert-de-gris. Un juge d'instruction vient de le mettre en examen pour un topo de 18 pages adressé en novembre par mail aux élus municipaux séduits par un projet de jumelage avec un blockhaus jumeau en Hollande, à Noordwijk aan Zee, qui a aussi un musée du Mur de l'Atlantique de la dernière guerre.

Les extraits visés par la plainte s'attachent à un bouquin de Luc Brauer sur la poche de Saint-Nazaire qui n'aurait pas de numéro ISBN imposé par le dépôt légal d'un bouquin, s'attaquent au sérieux historique de ces écrits, et même à des « *omissions* », voire plus si affinités.

Les deux frères se réclament pourtant de la neutralité dans la présentation des belligérants. Ils ont réussi à se mettre dans la poche quelques souvenirs et insignes de FFI, présenté à égalité avec des reliques, serviette de table et paillasson siglés svastika, ou aigle en bois gammé. Le site web de leur musée arbore une majorité d'uniformes du Reich, près d'une soixantaine, bien plus que la poignée civils et quelques Alliés. Pas de quoi traiter les deux frangins de têtes de poche.

* *La pochothèque de la Wehrmacht à Batz-sur-mer*, *Lulu* n° 14, septembre 1997. *La position de l'omissionnaire*, n° 23/24, été 1999

Socialisting

Tu l'as vue ma culotte lustrée ?

Yannick Vaugrenard, député européen sortant, risque de ne pas y retourner. Question d'équilibres entre courants : il a été placé d'autorité en quatrième position sur la liste PS. Lui le sortant, le méritant ! « *Ma crainte, c'était qu'il soit cinquième* », a lâché Alain Gralepois*, le secrétaire de la fédé 44 du PS. Trois semaines avant, Gralepois avait défendu une place sur le podium, compte tenu du poids de la Loire-Inférieure : « *Yannick Vaugrenard doit figurer parmi les trois premiers candidats de la liste* ». Raté.

Seul argument pour défendre la légitimité à se retrouver en position éligible : l'assiduité. Le parlementaire n'a pas manqué une session à Strasbourg, à Bruxelles, comme quatre autres eurodéputés Français (sur les 78), selon *L'Express* de juillet dernier. Cocorico. Pas du tout tire-au-flanc comme certains de Villiers et autres, Vaugrenard astique donc son banc scrupuleusement. Et alors ? Comme bilan politique, ne retenir que le lustrage de cul de pantalon, c'est un peu court, non ?

La prochaine fois, il ira en culotte courte, pour être sûr de rester sur la short list.

**Ouest-France*, le 3 mars 2009

** *Ouest-France*, le 10 février 2009

L'insurrection qui vise

Alerte à la bombe de carnaval

Contre le méchant pschiiiit qui tache et qui fâche, l'arrêté municipal. Les farces et attrapes n'en reviennent pas.

Sombre affaire de terrorisme carnavalier. Strictement interdites, les bombes. Vous savez, ces machins aérosol qui crachent des spaghettis de couleur. Les « *bombes filaires* », c'est la bête noire du comité des fêtes qui préconise sur son site internet les « *bons serpentins papier beaucoup plus économiques et écologiques* ». Renseignement pris en direct au standard du comité, ces bombes aérosol « *tachent les vêtements et sont dangereuses quand les yeux sont visés. L'an dernier, un chauffeur de char a été ainsi agressé : ses lunettes, en verre synthétique, ont été attaquées. C'est que ça doit pas être tout bon tout bon, quand même. Les gens qui défilent en ont ras-le-bol. Et quand on fait une réflexion aux enfants, les parents prennent leur défense !* » Exaspérants, ces mômes et leurs garde-chiourmes laxistes.

« *Il y a bien un arrêté municipal interdisant ces bombes aérosol mais la police ne cherche pas à le faire appliquer* », soupire la préposée au comité des fêtes. Pénibles, ces sergents de ville laxistes ! La police municipale confirme l'arrêté qui interdit pétards ainsi que les « *bombes aérosol susceptibles d'occasionner des taches, des blessures et des contusions, même légères* ». « *N'importe quoi,* dit-on au magasin de farces et attrapes Tout pour les fêtes. *Quand le président du comité des fêtes est passé déposer son affiche , il n'a rien dit. Nous, ces bombes, on en vend !* ».

On avait déjà criminalisé les porteurs de matraques en plastique de la mi-carême il y a quelques années, et pareillement banni les lanceurs d'orange au XIX[e] siècle. Vous allez voir que bientôt, il faudra une autorisation administrative par confetti, mis aux normes européennes, avec certification développement durable et copie des jurisprudences des cassations de procès pour coups et blessures par confetti.

• FEU À VOLONTÉ

maville.com, le 12 février 2009

Une brève du service dernière minute: « *Deux à trois voitures et une moto ont brûlé, cette nuit, dans le centre de Nantes [...] Les causes des incendies sont encore à déterminer* ». Bon c'est deux ou c'est trois ? Une variation de 50 % est elle tolérable pour la charte déontologique des lastminutistes de *Ouest-France* ? Quant au motif, on aurait bien une suggestion : le feu, peut-être.

• CHAUD DEVANT

Presse-Océan, le 12 mars 2009

Le chauffage coûte bonbon, au palais de justice : 27 300 euros en janvier pour chauffouiller les 19 000 m². Pour les locaux des conseils général et régional, on a craché 9 485 euros (8 200 m²) et 38 000 euros (30 000 m²). Mais on ne compte que les mètres carrés, pas le mètres cubes au-dessus. Alors qu'un bon brasero par bureau, un bon pull et des caleçons de flanelle, bien imbibés de vin chaud...

• PETITES APPROCHES

Ouest-France, Presse Océan, le 7 mars 2009

Ce jour-là, le supplément des petites annonces porte un logo commun OF/PO. C'est une première pour les deux titres. De « *synergies* » en fusion voire absorption, il n'y a qu'un pas... évidemment vite franchi par les gens mal intentionnés. Les grands esprits se rencontrent, les mauvais esprits aussi.

• COULEUR LOCALE

Ouest-France, le 2 février 2009

Orvault est fière d'annoncer la livraison aux piétons et cyclistes d'un bout de chemin. Le tronçon s'appelle la « *voie verte* ». Explication sur un nom super judicieux : il y a des arbustes au bord, et ça rappelle l'idée de développement durable... Mais c'est pas tout. C'est aussi la couleur du feu vert, « *droit de passage en toute sécurité* ». Fallait y penser. Mais c'est pas tout. « *Les lampadaires qui jalonnent le tracé ainsi que les rambardes ont été peint en vert foncé* ». Un peu plus on nous dirait qu'il est fréquenté par les Martiens.

• SERGE N'A PAS LA POIGNE VERTE

Hebdo Sèvre et Maine, le 12 février 2009

Déjà pourfendeur de l'éolien, Serge Poignant part en croisade contre le projet de « *l'empreinte écologique* » qui se veut un outil d'évaluation d'un développement de plus en plus moins durable. Pour le député UMP non raisonné du muscadet, l'outil « *ne me paraît pas prendre en compte les considérations économiques et sociales. Cet indicateur a montré ses limites* ». Tout comme son titre officiel à l'Assemblée nationale, « *vice-président de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire* », qui lui aussi montre ses limites.

• POUR ET POUR

Le Maine Libre, le 7 février 2009

Les Sarthois savent rigoler, même avec le compte-rendu de la session du budget du département : « *La hausse de 7,5 % de la part départementale des taxes aura bien lieu. La majorité UMP a voté ce choix qui était le sien par 23 voix, contre 17 voix du groupe des élus de gauche...* » Si ça, c'est pas la preuve qu'on est bien encore en démocratie... Une majorité qui vote son propre choix à lui qu'est le sien...

• GI-RABAIS-TOIRE

Ouest-France, le 7 février 2009

La chasse aux économies prend tournure. Si le budget est sérieusement à la baisse pour l'agglo, Jean-Marc Ayrault a des solutions qui ne tournent pas autour du pot : « *Au lieu de faire un rond-point à un million d'euros, on le fera pour 700 000 euros* ». C'est bien joli, mais pourquoi on ne le faisait pas avant? Reste l'alternative à trancher : ces ronds-points low-cost, plutôt moins ronds, ou plutôt moins points ?

• PERENNE AU RALENTI

Presse-Océan, le 29 décembre 2008

Le marasme ne passera pas par le luxe. À la tête des palaces baulois du groupe Barrière, Marc Zuccolin a l'analyse qu'elle est tellement énorme de perspicacité qu'elle fait tout comprendre d'un coup. Alors, forcément, il en fait profiter le reste du monde : « *L'idée même du ralentissement économique n'est pas pérenne car une population a un destin à survivre à tout ce qui se présente* ». Avec ça, les philosophes n'ont qu'à aller se rhabiller. Si vous croisez un philosophe à poil, c'est qu'il ne lit pas *Presse-O*.

Pandorlotté

Dans la panoplie des arrangements à trouver en temps de crise, un truc : le troc. Dans le tram, les pandores ont déjà commencé. Le général à la tête des gendarmes du coin a négocié avec la Tan la gratuité des transports pour ses troupes. Accordé. Un cadeau que le pandore-en-chef évalue entre 8 000 et 10 000 euros. Mais attention, il y a une condition : voyager en uniforme pour imposer de l'ordre dans les rames. La ville est pourtant une zone sous contrôle de la police, pas de la gendarmerie. L'idée devrait susciter des vocations. Comment refuser un abonnement gratuit à ceux qui s'habillent en costumes de Mousquetaires du roi, subventionnés par une chaîne de grande distribe, aux loupiots qui se déguisent en Zorro (avec moustaches et épée zigzagante), à ceux qui se la jouent en Sarkozy (avec tics et gardes du corps), et à tous ceux qui se sont achetés des répliques des fringues de Derrick, Columbo, Julie Lescault, Pinot simple flic ou Starsky et Hutch ? C'est vrai, ça : comment refuser ?

Bondage
Liturgie bancaire

Dieu sauvera le capitalisme. Pour ce faire, la cathédrale a été vendue aux puissances d'argent. Que fait la vox populi, le Jésus chassant les marchands du temple et la commission des opérations de bourse bénitière ? Le 11 décembre, une banque, la Société générale a réquisitionné la cathédrale de Nantes pour une opération d'événementiel relationnel promotionnel. Sous le titre « *C'était Noël avant l'heure* », souligné par cet élément de reportage : « *ce fut un émerveillement total* », la presse locale d'obédience papale* cite les chanteurs du récital de chants de Noël, et insiste sur le nom du dirlo départemental de la banque et sa dir com, qui trônent par ailleurs en photo. L'église était « *bondée par des Nantaises et des Nantais invités par la Société générale* ». En tout 1200 clients qui ont fini par « *se réchauffer autour du cocktail de l'amitié sous un chapiteau installé sur la parvis de la cathédrale* ». On n'y a sans doute prié que le moindre mal s'empare des dégâts subis par le groupe Société générale dans le tourbillon provoqué par l'escroc Bernard Madoff. Un préjudice estimé « *négligeable* » par la banque, c'est à dire « *en dessous de dix millions d'euros* ». Ce qui permet de ne pas parler du trou de près de cinq milliards d'euros laissé par le trader Jerôme Kerviel. Mes biens chers frères, chantons et célébrons ensemble l'alliance sacrée du bénitier et du coffre fort percé.

**Ouest-France*, le 17 décembre 2008

être ou ne pas bien
L'axe du Bien a un peu de mal

Les grands manitous de Nantes métropole s'inquiètent du bien-être de leurs petites mains. Tout ça pour le bien commun, bien sûr. Pour faire pénétrer ce axe du Bien, ils enquêtent donc sur le « *bien-être au travail pour une meilleure qualité de service* », exercice incontournable du management forcément branché moderne. On aurait pu écouter le petit peuple salarié et ses représentants, les faire causer en direct de souffrance ou de bonheur au travail, au sein du CHST par exemple. Mais non. On a préféré missionner consultants et psychologues. Le résultat, autour de 40 % de participation, sans qu'on sache encore si on comptabilise ceux qui ont renvoyé un tract syndical en guise de protestation.

Faut dire que ça urge un peu : dans la ville « *où on vit le mieux* » (si si, c'est les journaux de Paris qui le ressassent), les poussées de fièvre sociale se multiplient au sein des agents du siège ou des pôles dits de proximité.

Adressé en janvier par mail, un questionnaire labellisé Cnam est censé prendre la température. Mieux que rien, diront les bonnes langues. Les moins que rien et mauvaises langues râleront que la démarche est née au lendemain de la récente poussée électorale de la CGT à la communauté urbaine. Peut-être des mauvais gagnants.

Alertez les bébés
Raté du goupillon

Pataquès : un môme a été privé de baptême. Il évite un coup de goupillon, mais ça a l'air d'un drame : « *discrimination* » insupportable, « *abus de pouvoir* », douleur, bouleversation. Déchaînement sur Internet, contre la famille et contre le curé. D'autres curetons proposent de faire le baptême que leur collègue refuse. L'église est un secteur concurrentiel. Mais on devrait plutôt se réjouir de ce raté : le gamin est incapable de dire ni oui ni non. Juste ouin. Tout ce qu'il sait dire. Il n'a donc pas les moyens de comprendre ce qu'on lui inflige, et là, justement, il échappe à l'embrigadement précoce dans une croyance contestée.

Malgré ce triomphe de la raison, l'émoi est né quand le curé de Saint-Jean-de-Boiseau a puni le bébé, en refusant la cérémonie parce que la grande sœur de neuf ans ne va pas au catéchisme. Comme quoi, la famille aurait failli à ses devoirs chrétiens et bla bla bla. Selon le vicaire général, impossible de laisser un enfant décider lui-même : « *Il faut imposer une éducation chrétienne à un enfant baptisé. Quand on adhère à une institution, il faut en respecter les règles. Le sacrement du baptême n'est pas en self-service* ».* Discipline et coercition sont les deux mamelles de la foi bien aspergée.

* *Ouest-France*, 12 février 2009

Volapük émissaire
Viva l'évolution

Poésie pure, beauté brute, vertige des mots : « *Dans la limite des butoirs indemnitaires applicables à chaque grade, le complément de rémunération prévu au paragraphe 1 évoluera au 1er janvier de chaque année, en fonction du pourcentage d'évolution de la valeur du point d'indice de traitement de la fonction publique, constaté au cours de l'année précédente* ».

Un poème édité dans la collection *Ajustement du régime identitaire des médecins territoriaux*, et publié par les éditions des comptes rendus du conseil municipal, livraison de décembre 2008.

Qui ça ?

Ont œuvré à ce numéro : Med, Fred Crayon, Minnie Drouet, La Touche, Jules de chez Smith, Sophie Nasri, Pascale Hibrage, La Case. Directeur de publication : Nicolas de La Casinière.

N° ISSN : 1270-4911- N° CPPAP : 0211 G 88321.

La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association la Luttre à Leuleu.
Tirée à 3 500 ex. sur papier recyclé par LNG, 13 rue Lavoisier, 44980 Sainte-Luce.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.com.

Les textes publiés sont «copyleft». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom :. .....

Prénom :. ..... Chèque à l'ordre de La Luttre à Leuleu,

Adresse :. ..... 11 rue des Olivettes

..... 44000 Nantes